

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25/03/2024
et publié ou notifié
le 25/03/2024

COMMUNE D'AISSY SUR ARMANCON
Séance ordinaire du 22 mars 2024

Date de la convocation: 15/03/2024

Membres en exercice : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 8

Votants : 8

Présents : Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Pour : 8

Contre : 0

Représentés : Thérèse BURGRAF par Roland BURGRAF

Abstentions : 0

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Devis archives - 2024_08

Il est porté à la connaissance des conseillers municipaux le rapport de visite des archives de la commune par le service « archives » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne ainsi que le devis correspondant à l'exécution des travaux d'archivage,

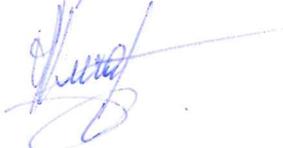
Les conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDENT de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne une mission d'archivage sur les archives communales pour un montant de 7 840 euros (selon le devis en date du 26 janvier 2024)

S'ENGAGENT à inscrire les crédits utiles au budget primitif de 2024,

MANDATENT le Maire à toutes les démarches utiles à la concrétisation de cette décision et notamment à signer une convention de mise à disposition de l'archiviste avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne.

Le secrétaire de séance
O.F. Muret


Le Maire,
Olivier MURAT

